



Avenue Livingstone 6  
 B-1000 BRUXELLES  
 Tél. 02-286 61 11  
 Fax 02-286 70 60  
 RPM Bruxelles 0405.764.064  
 Compte 799-5518105-68  
 e-mail : info@dvvlap.be

Agence

M. ....  
 Tél. ....  
 Fax .....

Les **AP** assurances

## Déclaration ASSURANCE VOYAGES

Numéro du contrat :

	Preneur d'assurance	Assuré
Nom :	.....	.....
Rue et numéro :	.....	.....
Code postal et localité :	.....	.....
Téléphone :	.....	.....
Fax :	.....	.....
N° de compte :	..... / ..... / .....	..... / ..... / .....
		Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU SINISTRE

Le sinistre concerne **la garantie Annulation / Retour prématuré / Blocage** *Rem.: n'oubliez jamais de joindre la facture de réservation et/ou d'annulation*

**Raison de l'annulation** (ajoutez, outre la raison de l'annulation, un **certificat médical** ou **avis de décès**)

.....  
 .....

Le sinistre concerne **la garantie Bagages**

Date : ..... Jour : ..... Heure : .....  
 Lieu exact : ..... Rue, n° ..... à ..... (commune + pays)  
 Procès-verbal dressé en date du ..... par la Police - Gendarmerie ..... de .....

#### Description du sinistre

.....  
 .....

**Renseignements sur les dégâts matériels** *Rem.: n'oubliez jamais de joindre une estimation des coûts*

- 1. En cas de disparition ou de vol :**  
 Une émunération complète des biens disparus est nécessaire, ainsi que la facture d'achat ou une indication de leur valeur et de l'année d'achat.
- 2. En présence de dégâts :**  
 Dressez la liste complète des objets endommagés, accompagnée d'un devis estimatif du réparateur.

Existe-t-il une autre police susceptible d'indemniser les dommages ?

Si oui, compagnie : ..... Numéro de police : .....

Nombre de documents en annexe : .....

#### Protection de la vie privée

Le traitement des données à caractère personnel transmises aux AP et à leur intermédiaire peut s'effectuer dans le cadre du service à la clientèle, du traitement du risque et de la gestion des contrats et des sinistres. La loi accorde aux personnes que ces données concernent, un droit d'accès et de rectification. Tout renseignement complémentaire est disponible auprès de la Commission de la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).

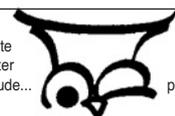
Le soussigné déclare avoir donné tous les renseignements dont il a connaissance à propos du sinistre visé ci-dessus.

Etabli à ..... (lieu), le ..... (date) Signature de l'assuré ,

RÉSERVÉ AU CONSEILLER DES AP :

RÉFÉRENCES DU CONSEILLER : .....

L'assurance met toute sa vigilance à dépister les tentatives de fraude...



...en revanche, vous qui êtes de bonne foi, vous pouvez compter sur nous.